



DOCUMENT D'ASSISTANCE PREPARATOIRE

Code du Projet :

Titre du Projet : Assistance préparatoire du projet appui au
Parlement Phase 2

Date prévue du lancement du projet : 1^{er} Janvier 2017

Durée : 18 mois
Sites du Projet : Nouakchott
Pays bénéficiaire : Mauritanie
Secteur : Institutionnel
Sous-secteurs : Administration Parlementaire
Organisme d'Exécution: PNUD -Mauritanie

Brève Description :

L'objet global de l'assistance préparatoire est double.

1. La formulation d'un projet d'appui au parlement Mauritanien visant le renforcement des capacités de l'Assemblée Nationale dans ces nouvelles missions suite au referendum qui a supprimé le Sénat ;
2. Appui à l'identification d'actions prioritaires et démonstratives pour la mise en œuvre de la stratégie de développement du Parlement ;

Nouakchott, le 23 Février 2017


Mario Samaja
Représentant Résident

R.R.a.i.

1. CONTEXTE

On distingue deux phases d'évolution du Parlement depuis l'adoption de la Constitution en vigueur. La première, de 1991 à 2005 a vu un Parlement réduit à une « chambre d'enregistrement ». La seconde, depuis la transition initiée en 2005, a été marquée par une ouverture qui a abouti à l'institutionnalisation de l'Opposition démocratique. Après le changement institutionnel du 6 août 2008, et dans le prolongement du débat national de septembre-octobre 2011 entre la majorité parlementaire et une partie de l'opposition démocratique, l'article 42 nouveau de la Constitution fait obligation du chef du gouvernement d'avoir la confiance du parlement dès le premier mois de sa nomination. Dans ce contexte, le Parlement devient un acteur central, avec des attributions et un positionnement stratégiques.

L'analyse des dysfonctionnements du parlement a identifié des dysfonctionnements de nature diverse et peuvent être regroupés en trois ensembles :

- Le manque de moyens matériels : ressources budgétaires couvrant à peine les frais de fonctionnement, dispersion et exigüité des locaux, insuffisance des équipements, faiblesse des moyens de communication, quasi-absence de services de documentation...
- Les problèmes de compétences et d'organisation : manque de personnel qualifié au niveau de l'administration et insuffisance d'assistants parlementaires.
- Les problèmes liés aux règles et pratiques qui trouvent leur origine dans le manque d'organisation, autant politique que technique, les pratiques de l'Exécutif (rétention d'informations ou lenteur dans la transmission des documents), la faible proximité entre les parlementaires et les citoyens, la méconnaissance des textes de la part d'une partie des parlementaires et de l'administration...

A cela d'autres limites comme la faiblesse de capacités techniques des parlementaires et de leurs groupes, la faible participation de l'opposition dans la vie du parlement, l'insuffisante participation en matière le suivi-évaluation des politiques publiques, l'utilisation limitée des outils de contrôle disponibles, le manque de visibilité du travail, la faible collaboration avec la Cour des comptes, les faiblesses en termes de communication et de dialogue, la sous – représentation des femmes et le déficit en matière de mobilisation et de coordination des ressources et appuis de l'Etat et des partenaires techniques et financiers.

Pour pallier à ces insuffisances, la vision sur laquelle repose la stratégie à l'horizon 2020 est que seule une politique intégrée qui s'attaque simultanément aux principales faiblesses du parlement permettra à ce dernier d'exercer ses pouvoirs en termes de vote de la loi et de contrôle du gouvernement.

La stratégie repose sur quatre grands axes qui se soutiennent pour converger vers la réalisation des objectifs fixés : (i) l'affermissement de la fonction du parlement en termes de production de la législation nationale ; (ii) le renforcement du contrôle de l'action gouvernementale ; (iii) le renforcement du pouvoir de représentation du Parlement et son implication dans la gestion des grandes questions nationales ; (iv) le renforcement des systèmes de communication efficace et permanent avec le citoyen et (v) la modernisation et la consolidation de l'administration parlementaire.

1.1. Objectif de l'assistance

L'assistance vise à formuler un projet d'appui au parlement devant apporter des réponses aux faiblesses d'ordre institutionnels et opérationnelles en application des orientations de la stratégie de développement du parlement d'une part et en se basant sur les acquis réalisés dans le cadre du projet d'appui au parlement financé conjointement par l'Union Européenne et le PNUD sur la période (2015-2016)

2. DUREE DE L'ASSISTANCE PREPARATOIRE

La durée de la phase préparatoire est de 18 mois : du 01 janvier 2017 au 30 juin 2018

3. DONNEES FINANCIERES

Le budget pour cette phase préparatoire est estimé à 30 .000 USD

4. DESCRIPTION DU PRODUIT ATTENDU

La convergence entre les objectifs de la stratégie de développement du Parlement avec l'UNDAF (2018-2022) et le mandat du PNUD a donné naissance à un partenariat stratégique pour la formulation d'un nouveau projet d'appui au Parlement sur la période (2018-2020).

Produit : Document de projet d'appui au parlement phase 2

Le document de projet d'appui au parlement phase 2 comportera une analyse de la situation du parlement ainsi qu'un ensemble de principes et d'idées qui devraient favoriser un meilleur fonctionnement du parlement Mauritanien. Aussi, le projet d'appui au Parlement phase 2 s'inscrira dans la continuité d'actions menées par le PNUD depuis 2007 ainsi que les appuis conjoints avec l'union Européenne en appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement du parlement.

Activités:

Les interventions seront principalement focalisées sur deux composantes :

- L'implication du Parlement dans le cycle budgétaire et le contrôle sur l'action du gouvernement ;
- La mise à la disposition des Parlementaires d'outils et de capacités de communication, de vulgarisation et d'échange avec les citoyens et la société civile
- La mobilisation de ressources

Les activités de ce produit consistent à l'élaboration d'un projet d'appui au Parlement sensible au genre ainsi qu'à la mise en place d'un dispositif de pilotage. Ces activités seront accompagnées d'un ensemble d'actions novatrices pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités, l'élaboration d'une stratégie de communication et la mise en place d'un système d'information accessible au public.

Livrable

Le livrable attendu de ce projet est l'élaboration d'un document de projet d'appui Parlement qui comportera les chapitres principaux suivants :

1. Analyse de la situation du parlement Mauritanien ;
2. La vision stratégique (les orientations de la stratégie de développement du parlement)
3. Objectifs du projet et les domaines prioritaires
4. plan d'action du projet
5. Le financement
6. Le suivi de la mise en œuvre du projet

6. Mobilisation des fonds

Cette composante de l'assistance préparatoire consiste à mobiliser les fonds au niveau de l'Union Européenne partenaire pressentie pour cofinancer le projet d'appui au Parlement phase 2.

7. Montages financiers et institutionnels des composantes du projet d'appui Parlement

L'expertise consiste à réaliser les montages financiers et institutionnels de chaque composante du projet, une fois les fonds nécessaires sont réunis.

CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

Effet UNDAF : les institutions démocratiques sont renforcées pour le plein exercice de leur fonction et favorisant la participation et le contrôle citoyen

Indicateurs:

- les parlementaires sont en mesure d'effectuer un contrôle plus efficace sur l'action Gouvernementale dans le cycle budgétaire ;
- Les parlementaires disposent d'outils et de capacités de communication de vulgarisation et d'échanges renforcées avec les citoyens et la société civile.

Axe UNDAF : Promotion de la Gouvernance démocratique

Stratégie de partenariat : Le Parlement Mauritanien

Project title and ID (ATLAS Award ID):

Produit Prévu	CIBLES DES PRODUITS (ANNEES)	ACTIVITES PREVUES	PARTIES RESPONSABLES	MOYENS (MAD) - ESTIMATION
<p>Produit 1 : Elaboration d'un document de projet d'appui au parlement</p> <p>Indicateur 1 : Document de projet élaboré et validé</p> <p>Situation de référence :</p>	<p><u>Cibles (2017) :</u></p> <p>Document de projet est élaboré et validé</p>	<p>1. Recrutement d'une équipe d'expert pour l'élaboration d'un projet d'appui au Parlement</p> <p>- Recrutement d'un Expert national institutionnaliste ;</p> <p>- Recrutement d'un expert national juriste ;</p> <p>2. Organisation d'un atelier de partage du doc de projet avec les acteurs intentionnels du parlement, les OSC et la presse.</p>	<p>PNUD</p>	<p>20.000</p> <p>10 000</p>
TOTAL PROJET				30 000